

'S KUCKUCKS BLÄTTTEL



BULLETIN MUNICIPAL DE WEITERSWILLER

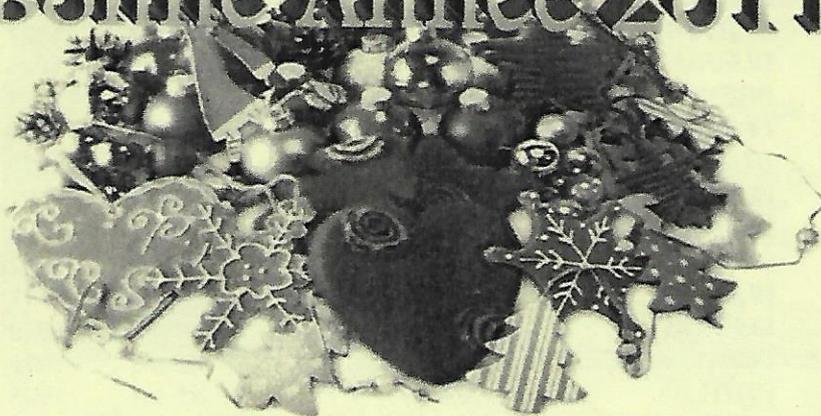
Décembre 2010

N° 21

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p. 1
Vie associative	p. 1
État civil	p. 2
La Com.com.	p. 3
Subventions habitat	p. 4
Animation jeunesse	p. 6
Amiante-ciment	p. 7
Le Klingelstein	p. 8

Bonne Année 2011



VIE ASSOCIATIVE ET BENEVOLAT

Le bénévolat consiste à **s'engager dans une action visant à l'épanouissement des personnes ou à l'amélioration des conditions de vie dans la cité sans en exiger aucune rétribution.**

Il s'agit d'une forme ancienne de participation à la vie sociale. Il a souvent été pratiqué dans un cadre religieux. Il était de tradition, au XIXe siècle, pour les femmes de milieux aisés, de consacrer une partie de leur temps à réunir des fonds pour les redistribuer aux nécessiteux.

Cet engagement a connu un certain renouveau durant les vingt dernières années. Ce que l'on a appelé la "nouvelle pauvreté" a amené nombre de citoyens à participer financièrement, mais aussi à donner de leur temps en tant que bénévoles. Une association comme les « Restos du cœur » a révélé, d'une part, l'ampleur de l'exclusion dans les années 1980, mais aussi le besoin éprouvé par beaucoup de personnes de s'engager dans des actions concrètes pour lutter contre les effets de la pauvreté.

Les associations jouent, à n'en pas douter, un rôle essentiel dans le développement de la vie locale pour qu'elle soit plus active et plus vivante. « *Dans les pays démocratiques* » écrivait Alexis de Tocqueville, « *la science de l'association est la science-mère ; le progrès de toutes les autres dépend des progrès de celle-là* ». Les associations d'Alsace Moselle, depuis plus de cent ans d'application du Code civil local, constituent l'un des ferments d'une société moderne.

Plus de 100 ans, car 2008 fut l'année anniversaire du décret accordant le droit d'association en Alsace Moselle, signé par l'Empereur Guillaume II le 25 avril 1908. Après la défaite française, le traité de Francfort signé le 10 mai 1871, l'Alsace Moselle est intégrée au II^{ème} Reich. Dès lors, sur ces territoires perdus s'applique le Code civil local, qui a l'origine de ce que l'on appelle aujourd'hui le Droit Local. C'est ainsi que les dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901, relative au contrat d'association n'y sont pas applicables.

Aujourd'hui encore, toute association ayant son siège social dans les trois

LE MOT DU MAIRE



Le MARCHÉ de NOËL a toujours lieu le premier dimanche de l'Avent. Installé rue principale barrée pour la circonstance, le marché de Noël a drainé beaucoup de monde cette année. Le St-Nicolas était également présent pour la plus grande joie des enfants et la crèche vivante animée par les enfants de la M.J.C., dirigée par Christophe MAGNUS a eu un succès mérité.

Merci à toutes les personnes, acteurs, scénariste, bénévoles qui ont donné de leur temps pour le montage et le démontage des stands, bénévoles pour la mise en place de la décoration de la rue principale qui restera en place pendant toute la période des fêtes.

Merci à tous ceux qui décorent leurs maisons à cette occasion.

Le vendredi suivant le marché de Noël, la M.J.C. a invité les habitants à la « VEILLÉE d'HIVER » à l'église St-MICHEL où la « CHORALE au GRE des CHŒURS » dirigée par Alfred SCHERER et la « CHORALE des JEUNES CHANTEURS de WEITERSWILLER » dirigée par Pierre CHARBY et Gaston ARNOLD ont conquis un nombreux public en interprétant des chants populaires, des chants de Noël...

La semaine suivante, nos aînés à partir de 65 ans ont été invités à passer une après-midi conviviale à la salle polyvalente animée par les enfants de la M.J.C. et des artistes locaux...

Je remercie toutes les personnes qui ont répondu à notre invitation, et je souhaite un prompt rétablissement à

(Suite page 3)

(Suite page 3)

ÉTAT CIVIL

Nouveaux habitants

Le conseil municipal souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune :

DORSCHNER Olivier au 4, rue du soleil.

JOCHEM Thibaut au 3, rue des garçons

ROSER Julien et **Anne-Laure** et leurs enfants **Arnaud** et **Camille** au 7A, rue Principale

VOLKMANN Vincent au 4, rue de l'école

WASSER ROTH Nathalie et sa fille **Sasha** au 4, rue Principale.

S'il y a de nouveaux arrivants, nous les invitons à se faire connaître à la Mairie pour pouvoir mettre à jour les fichiers concernant la population communale. Nous les remercions d'avance.

Mariage

Le 1^{er} Octobre 2010 se sont mariés **Vincent André KISTER** et **Marie-Christine Elisabeth Yvette LEBEL**.
Tous nos vœux de bonheur.

Naissances à compter d'octobre 2010

Janis née le 26/08/2010 fille de **SCHALLER Rachel** et **JOCHEM Thibaut**

Romain né le 17/12/2010 fils de **BERTO Sandrine** et **REIS Tony**.

Sont décédées

Le 31/08/10 **GANSTER Louise** née Steinmetz à l'âge de 88 ans.

Le 01/12/10 **BITSCH Suzanne** née Schmitt à l'âge de 77 ans.

Grands anniversaires plus de 80 ans (année 2011)



BERGMANN	Gertrude	12-janv	1927	84
KONRAD	Jean	16-janv	1927	84
ENGEL	Adolphe	19-janv	1931	80
SCHILDKNECHT	Anne	06-févr	1930	81
HARTENSTEIN	Odile	07-févr	1927	84
DURRMEYER	Albertine	13-févr	1926	85
BRENKE	Marianne	17-févr	1926	85
FERNBACH	Léon	20-févr	1929	82
STOHNER	Elise	26-févr	1920	91
BLOCH	Fernand	01-mars	1931	80
WENDLING	Irène	02-mars	1926	85
STEINMETZ	Madeleine	11-mars	1922	89
HUMMEL	Sophie	19-mars	1917	94
BERRON	Suzanne	21-mars	1928	83
SHELLENBERGER	Madeleine	02-avr	1919	92
ROTH	André	21-avr	1923	88
BERGMANN	Marie	25-avr	1931	80
PFISTER	Frédéric	18-mai	1923	88
ROTH	Anne	26-mai	1928	83
SEILER	Salomé	06-juin	1929	82
ADOLFF	Sophie	07-juin	1916	95
FLORIAN	Denise	09-juin	1928	83
LOSSEL	Charlotte	13-juin	1923	88
DURRMEYER	Georgette	21-juin	1931	80
WAHL	Roger	22-juin	1930	81
SCHILDKNECHT	René	30-juin	1928	83
DURRMEYER	Eric	13-juil	1926	85
FERNBACH	Hubert	13-juil	1930	81
KISTER	Monique	26-juil	1926	85
ROTH	Ernest	02-août	1925	86
ALLENBACH	Claire	12-août	1931	80
ERBS	Odile	14-août	1922	89
FERNBACH	Anne Marie	25-août	1930	81
FICHTER	Marguerite	27-août	1919	92
HELD	Angélique	30-août	1925	86
BIEBER	Marthe	07-sept	1917	94
DORSCHNER	Charlotte	08-sept	1926	85
KISTER	Marguerite	11-sept	1920	91
DURRMEYER	Henri	24-sept	1928	83
CLAUSS	Ernestine	14-nov	1922	89
ENGLER	Louis	25-nov	1931	80
STEINMETZ	Berthe	26-nov	1929	82
SHELLENBERGER	René	26-nov	1920	91
SHELLENBERGER	Henri	10-déc	1930	81

(Le mot du maire, suite)

toutes les personnes qui n'ont pu venir à cette fête pour raison de santé.

Je voudrais porter à votre connaissance, le magnifique livre écrit par François SCHUNCK « WEITERSWILLER, de l'Intendance d'Alsace au Reichsland Elsass Lothringen » (1789-1871) qui relate des faits historiques et quelques histoires épiques de cette période de notre village...

L'hiver a fait son apparition avec quelques jours d'avances, je me permets de vous rendre attentif que la commune essaie de dégager la chaussée le plus vite possible en cas de neige et de sabler celle-ci en cas de verglas. Néanmoins nous ne pouvons tout faire tout de suite et il appartient aux riverains des trottoirs et des chaussées non dégagés de faire en sorte que ceux-ci ou celles-ci soient praticables.

Les ADJOINTS, le CONSEIL MUNICIPAL, le PERSONNEL COMMUNAL, se joignent à moi pour vous souhaiter de BONNES FÊTES de FIN d'ANNÉE Une BONNE et HEUREUSE ANNÉE 2011

Raymond Kister ■

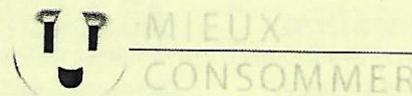
(Vie associative et bénévolat, suite)

départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle ne suit pas la loi de 1901 mais celle de 1908.

Qu'elles soient sportives ou culturelles, les associations de Weiterswiller ont toujours été présentes et actives, créant du lien social, de l'animation et participant même financièrement et de façon conséquente, à des projets. Elles ont ainsi permis que les projets aboutissent alors que la commune, toute seule, aurait été incapable de les réaliser.

Mauricio Pedraza ■

Animations de la Com.com.



La Communauté de Communes du Pays de Hanau propose en 2010-2011 un programme d'animations abordant différentes thématiques du développement durable. Au-delà de la dimension pédagogique, ce programme crée l'opportunité d'un débat entre les habitants et les représentants de la Communauté de Communes. En témoignent les différents thèmes abordés, qui relèvent souvent des compétences communales ou intercommunales :

- Le piémont des Vosges, un espace naturel remarquable (8-9 Octobre)

- Les vergers, menaces et perspectives (5-6 Novembre)
- Gestion et prévention des déchets (4-5 Décembre)
- Santé et bien-être dans ma maison et au bureau (7-8 Janvier)
- Rénovation énergétique et éco-construction (11-12 Février)
- Le développement durable pour nos enfants (4 Mars)
- Gestion et protection de la ressource en eau (1-2 Avril)
- Les énergies renouvelables (6-7 Mai)
- Consommer et vivre autrement (3-4 juin)

Originales et ludiques, ces animations grand-public se dérouleront en trois temps. Un vendredi soir par mois sera consacré à une présentation du sujet, grâce à des projections de films et/ou de conférences. Le lendemain, des sorties sur le terrain permettront de découvrir des actions locales en faveur du développement durable. Tout cela est enrichi et illustré par une exposition sur le thème abordé, durant le mois précédant les animations.

Rendez-vous sur le site internet www.cc.pays-de-hanau.com pour connaître le programme en détail. Vous pouvez également vous le procurer à la Maison de l'Intercommunalité, 10 route d'Obermodern à BOUXWILLER, par téléphone au 03 88 71 39 62 et par courriel à habitat@pays-de-hanau.com.



**PROGRAMME DES PERMANENCES
PIG RENOV' HABITAT
DE LA MAISON DU CONSEIL GENERAL DE SAVERNE**



Jeudi 6 Janvier 2011 :	de 10H30 à 12H00	Communauté de Communes de la Région de Saverne 10 rue des Murs à SAVERNE
	de 13H30 à 15H00	Communauté de Communes du pays de La Petite Pierre 2a rue du Château à LA PETITE PIERRE
	de 16H00 à 17H30	Communauté de Communes du Pays de Sarre-Union 14 rue Vincent d'Indy à SARRE-UNION
Jeudi 20 Janvier 2011 :	de 10H30 à 12H00	Maison du Conseil Général de Saverne 1 route de Maennolsheim à SAVERNE
	de 13H30 à 15H00	Communauté de Communes du Pays de Marmoutier Mairie - 5 place Général de Gaulle à MARMOUTIER
	de 16H00 à 17H30	Communauté de Communes du Pays de Hanau 10, route d'Obermodern à BOUXWILLER
Jeudi 3 Février 2011:	de 10H30 à 12H00	Communauté de Communes de la Région de Saverne 10 rue des Murs à SAVERNE
	de 16H00 à 17H30	Communauté de Communes de l'Alsace Bossue Maison des Services - 6, rue de Weyer à DRULINGEN
Jeudi 17 Février 2011 :	de 10H30 à 12H00	Maison du Conseil Général de Saverne 1 route de Maennolsheim à SAVERNE
	de 13H30 à 15H00	Communauté de Communes du Pays de la Zorn 12 av. du Gal de Gaulle à HOCHFELDEN
Jeudi 3 Mars 2011 :	de 10H30 à 12H00	Communauté de Communes de la Région de Saverne 10 rue des Murs à SAVERNE
	de 13H30 à 15H00	Communauté de Communes du pays de La Petite Pierre 2a rue du Château à LA PETITE PIERRE
	de 16H00 à 17H30	Communauté de Communes du Pays de Sarre-Union 14 rue Vincent d'Indy à SARRE-UNION
Jeudi 17 Mars 2011 :	de 10H30 à 12H00	Maison du Conseil Général de Saverne 1 route de Maennolsheim à SAVERNE
	de 13H30 à 15H00	Communauté de Communes du Pays de Marmoutier Mairie - 5 place Général de Gaulle à MARMOUTIER
	de 16H00 à 17H30	Communauté de Communes du Pays de Hanau 10, route d'Obermodern à BOUXWILLER
Jeudi 7 Avril 2011 :	de 10H30 à 12H00	Communauté de Communes de la Région de Saverne 10 rue des Murs à SAVERNE
	de 16H00 à 17H30	Communauté de Communes de l'Alsace Bossue Maison des Services - 6, rue de Weyer à DRULINGEN
Jeudi 21 Avril 2011 :	de 10H30 à 12H00	Maison du Conseil Général de Saverne 1 route de Maennolsheim à SAVERNE
	de 13H30 à 15H00	Communauté de Communes du Pays de la Zorn 12 av. du Gal de Gaulle à HOCHFELDEN

*Vous pouvez venir rencontrer Sandrine BLANRUE du cabinet URBAM CONSEIL,
pour des renseignements et conseils gratuits à une des permanences quelque soit votre secteur.*



5, rue Thiers - BP 450
88000 EPINAL CEDEX
tel : 03 29 64 45 16
email : pig67@urbam.fr

Subventions améliorations de l'habitat

Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement ou réaliser des travaux d'économie d'énergie? Le programme « Rénov'habitat 67 » du Conseil Général du Bas-Rhin peut vous concerner !

Le Conseil Général du Bas-Rhin et l'Agence nationale de l'habitat ont mis en place un Programme d'Intérêt Général, le PIG Rénov'habitat 67 pour soutenir les travaux de réhabilitation des logements dans le parc privé. Sont visés plus particulièrement les travaux les plus efficaces et qui permettent de diminuer notablement la facture de chauffage. Ces travaux peuvent notamment concerner: l'isolation des combles ou des murs et le remplacement de la chaudière.

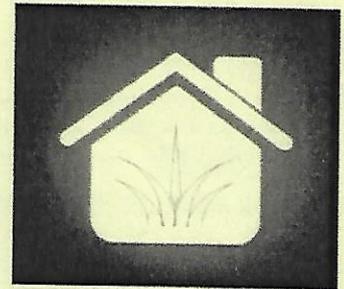
Dans ce cadre des subventions sont possibles sous certaines conditions (maison plus de 15 ans, conditions de ressources dans certains cas, travaux réalisés par des professionnels, ne pas commencer les travaux avant le dépôt du dossier...), ainsi qu'une avance des subventions par PROCIVIS au fur et à mesure de l'avancement des travaux, des prêts à taux 0% (éco prêt ou prêt mission sociale de PROCIVIS), avantages fiscaux,....

La Communauté de Communes du Pays de Hanau, à choisi de participer également à hauteur de 10% au subventionnement de ces travaux. Une équipe d'animation est missionnée par le Conseil Général sur le territoire pour vous aider à monter gratuitement vos projets....

L'équipe URBAM CONSEIL est à votre disposition pour vous informer, vous conseiller, vérifier la recevabilité de votre demande et vous aider à constituer votre dossier de subventions. Vous pouvez les rencontrer, sans

aucun engagement, lors d'une prochaine permanence sur le secteur (calendrier affiché en mairie), ou les contacter au 03 29 64 45 16 ou pig67@urbam.fr

Des subventions sont également disponibles pour des travaux d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées : élargissement de porte d'entrée, suppression de marches, construction d'une rampe d'accès, mise en place d'un monte personne, aménagement d'une douche à fond plat. Pour tout renseignement contacter la Maison Départementale des Personnes Handicapées à Strasbourg (MDPH) : 0 800 747 900)



CONSTRUIRE, TRANSFORMER OU AGRANDIR VOTRE LOGEMENT

Votre architecte-conseiller du CAUE du Bas-Rhin intervient dans votre commune et vous conseille sur rendez-vous au 03 88 15 02 30 _ www.caue67.com

BÉNÉFICIEZ D'UN CONSEIL AVANT DE VOUS ENGAGER :

Votre conseiller (architecte ou paysagiste) vous renseigne et vous informe sur tous les problèmes concernant l'acte de construire.

Si vous souhaitez construire, aménager, transformer, restaurer votre habitation, votre local d'activités, votre jardin, il vous aide à

- tirer parti de votre terrain,
- connaître les règles administratives
- définir vos besoins, l'organisation et l'importance des espaces aptes à y répondre,
- adapter le projet au site et à son environnement,
- envisager les techniques, les matériaux et les couleurs appropriés,
- maîtriser les coûts de construction et les dépenses de fonctionnement.

COMMENT RENCONTRER UN CONSEILLER DU CAUE :

- Vous n'avez pas encore le permis, ni déposé de demande de Permis de Construire
- Votre projet se situe dans le département du Bas-Rhin

PRENEZ RENDEZ-VOUS :

en téléphonant au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Bas-Rhin au 03 88 15 02 30

sur le site www.caue67.com dans la rubrique «service aux particuliers»



L'architecte-conseiller vous proposera sous 15 jours, un rendez-vous sur le lieu de votre projet.

A noter

- Le conseil de l'architecte du CAUE est gratuit pour le particulier, il se place hors de tout acte marchand.
- Les conseillers ne remplacent pas votre architecte ou constructeur, ils vous apportent conseils et informations, ils ne font pas de maîtrise d'oeuvre.
- Le CAUE du Bas-Rhin est une association à compétences départementales créée par la loi n°77 du 3 janvier 1977 sur l'architecture.
- Le CAUE est composé d'une quinzaine d'experts : architectes, urbanistes, paysagistes qui conseillent les particuliers et assistent les maîtres d'ouvrage publics (municipalités) et privés (associations, entreprises) en ce qui concerne la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale de leurs projets d'équipements, d'aménagements et de règlement d'urbanisme.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la mairie au public :

Mardi de 15h à 17h
Vendredi de 16h à 18h

Les adjoints au Maire tiennent leur permanence tous les vendredis aux heures d'ouverture.

TÉLÉPHONES UTILES



Pompiers	18
Gendarmerie (8h-19h)	03.88.70.45.16
Gendarmerie (urgences)	17
SAMU	15
Centre anti-poisons	03.88.37.37.37
S.O.S. Mains	03.88.67.44.01
Assistante Sociale	03.68.33.87.87

Mairie 03.88.89.47.50

Salle polyvalente 03.88.89.26.36

Location salles (polyvalente et gym)
M. Jacky Engel 08.88.89.69.81

M.J.C. (M. Robert Bieber) .03.88.89.20.79

Chef du Corps des sapeurs-pompiers
M. Michel Woeltz 03.88.89.54.67

Service Animation jeunesse du Pays de Hanau

Pour les 10 à 18 ans

Le Service Animation Jeunesse propose des animations sur l'ensemble de la Communauté des Communes du Pays de Hanau et des actions spécifiques.

Contacts: 03.88.89.21.39.
erwann.fest@pays-de-hanau.com

ou Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide. rubrique jeunesse.

Plusieurs projets sont en cours d'élaboration avec différents partenaires locaux et européens, des pistes sont ouvertes sur plusieurs temps forts pour les congés de février, avril et d'été.

Une mail -liste existe et vous informe régulièrement des activités du service jeunesse et des associations partenaires, n'hésitez pas à nous contacter pour vous y inscrire.



Animations	Contenu	Dates - Infos
Atelier créatif	Dessiner, peindre, observer, sculpter, illustrer, ce temps de création est un espace de découverte, de partage et de rencontre	Mardi : 17h à 19h Place du Château Bouxwiller Tarif : 45 ^e l'année
Atelier cirque	Jonglage, balles, diabolos, bâton du diable, bolas équilibre, monocycle, clowns...Un atelier qui allie adresse, créativité et bonne humeur.	Mercredi 1 sem/2 14h à 17h à la MJC de Kirrwiller Tarif : 40€ le trimestre
Vacances d'hiver Du 21 février au 04 mars 2011	Concours de cuisine type « Master Chef » Préparation d'un repas et d'un goûter avec thématique	Lundi 21 février 2011 Lieu à définir A partir de 10 ans - Tarif : 10€
	Sortie à la Patinoire « Iceberg » à Strasbourg	Mardi 22 février 2011 A partir de 10 ans - Tarif : 10€
	Sortie au Laserquest de Vendenheim	Mercredi 23 février 2011 A partir de 10 ans - Tarif : 12€
	Sortie Ski au Lac blanc	Jeudis 24 février et 03 mars 2011 A partir de 12 ans moyens/confirmé Tarif : à définir
	Tournoi de Futsal à l'Evad sport de Phalsbourg terrain en herbe synthétique par équipe de trois joueurs.	Vendredi 25 février 2011 A partir de 10 ans Tarif : 6€/joueur
	Sortie Paint-ball au In and Out de Schweighouse	Vendredi 04 mars 2011 A partir de 12 ans - Tarif : à définir
	Matinées sportives avec du volley, du futsal, du basket, du kinball... Et d'autres activités seront de la partie.	+ de RENSEIGNEMENTS AU 03 88 89 21 39

EDMJC du Bas Rhin

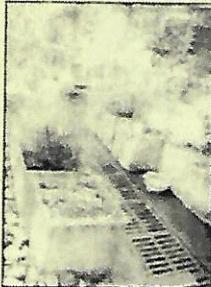
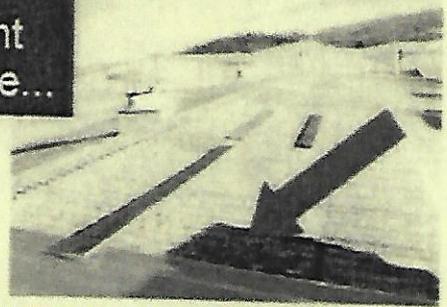


Vous avez peut-être de l'**amiante-ciment** chez vous et vous ne savez pas quoi en faire...

Il se présente souvent sous forme de plaques ondulées (toitures) ou plates (façades, imitation d'ardoise), parfois ce sont des tuyaux ronds ou carrés ou des bacs à fleur.

Selon leur état de conservation, ces produits sont relativement inertes mais la moindre agression mécanique peut générer des poussières innombrables qui sont autant de risques cancérogènes pour vous, votre famille ou vos voisins.

Vous ne devez jamais les casser, les gratter, les percer ou les meuler, même avec un masque, ni les mettre à la poubelle (ils présenteraient un risque tout au long de leur transport, stockage puis incinération) ou dans la nature ou votre jardin.



Si vous devez démonter une toiture ou une façade,

FAITES APPEL A UN PROFESSIONNEL.

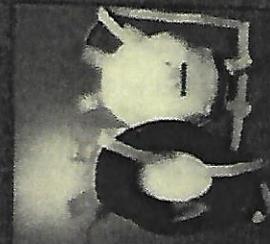
Le SMITOM peut recevoir vos plaques entières directement au **CSDND de Weitbruch** (pour de petites quantités comme 2 à 3 plaques, vous pouvez également aller dans la plupart des déchèteries en vérifiant au préalable leurs conditions d'acceptation).

CONDITIONS D'ACCEPTATION AU CSDND (Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux):

- Etablissement d'un **certificat d'acceptation** préalable.
- Etablissement d'un **bordereau de suivi de déchets (BSD)**.
- Si les déchets proviennent d'un usage strictement privé, **demande d'exonération** à faire valider par votre mairie (sinon 200€/t en 2010). Le fait que vos déchets sont apportés par un professionnel n'empêche pas cette exonération.

CONSIGNES IMPERATIVES DE DEMONTAGE ET DE TRANSPORT:

- Assurez vous que votre prestataire porte un masque de type P3 et une combinaison à usage unique. N'acceptez pas de reprendre cette combinaison, que votre prestataire doit éliminer comme un déchet dangereux;
- Assurez vous que les plaques sont démontées proprement, sans les casser, sans arracher les vis, sans gratter les mousses.
- Les produits doivent pouvoir être extraits de la remorque par l'engin du CSDND et en aucun cas ils ne seront défilmés ou manipulés.



Si vous devez vous débarrasser de petits déchets en amiante ciment, protégez-vous comme un professionnel.

- Pulvérisez de l'eau **savonneuse** pour limiter les fibres,
- manipulez sans agression mécanique (ne pas les froter);
- Filmez hermétiquement chaque élément avec un film étirable (type film alimentaire);
- Ne les transportez jamais dans un coffre ou une camionnette qui seraient alors contaminés,
- Utilisez une remorque;



Le Klingelstein

Dans le cahier de la SHASE de 1964, le pasteur Gerst, qui n'est pas né à Weiterswiller mais qui rapporte la tradition recueillie de la bouche des anciens à l'époque où il desservait la paroisse protestante du village, écrit au sujet de la promenade vers le Pfannenfelsen : « Avant la dernière montée vers la falaise, on s'arrête au *Klingelstein*, pierre couchée qui, selon la tradition, permet d'entendre en temps propice la musique que font les génies souterrains qui y ont leur demeure. »

Ce qui signifie, plus prosaïquement, que lorsqu'on pose la tête sur la pierre pour ausculter ses entrailles, on entend sonner des cloches !

Tous les habitants du village - ou presque - ont entendu sonner les cloches du *Klingelstein* mais ils ne s'accordent pas sur l'identité de la pierre.

Il y a unanimité pour dire que le *Klingelstein* est l'une des pierres bornes placées sur le sentier qui suit la ligne de crête de l'Altenberg vers le Pfannenfelsen et qui marquent la limite entre les bans de Weiterswiller (territoire des Fleckenstein) et de Neuwiller (territoire des Hanau-Lichtenberg).

Les uns (comme Marthe Jaming) affirment que le *Klingelstein* est la borne n° 15, pierre levée ornée du triple chevron des Hanau-Lichtenberg, que l'on trouve au départ de la ligne de crête.

D'autres (comme Raymond Kister) soutiennent que c'est la borne n° 14, rocher armorié auquel on aboutit lorsqu'on débouche sur la ligne de crête en montant le sentier balisé.

D'autres encore (comme Jean-Pierre Bloch) prétendent qu'il s'agit d'une pierre située un peu plus loin, sur la droite juste après l'entame de la dernière montée qui mène au Pfannenfelsen. Marquée d'une profonde croix, c'est la borne n° 12.

On voit qu'en matière de pierre qui sonne la tradition est à identité variable...

Selon le texte du pasteur Gerst, il s'agit d'une pierre couchée, ce que n'est pas la borne n° 15. Certes, celle-ci est à bonne hauteur pour qu'on puisse y poser l'oreille sans se courber. Mais elle ne fut façonnée par un tailleur de pierre et érigée que lorsque les limites du ban furent matérialisées par des bornes : les génies souterrains ne l'avaient certainement pas attendue pour établir leur demeure musicale...

Une méthode scientifique pour identifier le *Klingelstein* consiste à

poser l'oreille successivement sur chacune de ces trois pierres et à écouter !

Pour avoir fait l'expérience, je peux affirmer que le résultat est rigoureusement le même dans les trois cas, ce que chacun pourra vérifier.

Faut-il en conclure que les génies souterrains habitent le sol de l'Altenberg depuis si longtemps qu'ils y ont construit un réseau de galeries qui font communiquer les pierres entre elles ? Qu'importent alors les traditions familiales des uns et des autres : sur l'Altenberg la musique des profondeurs s'entend partout.

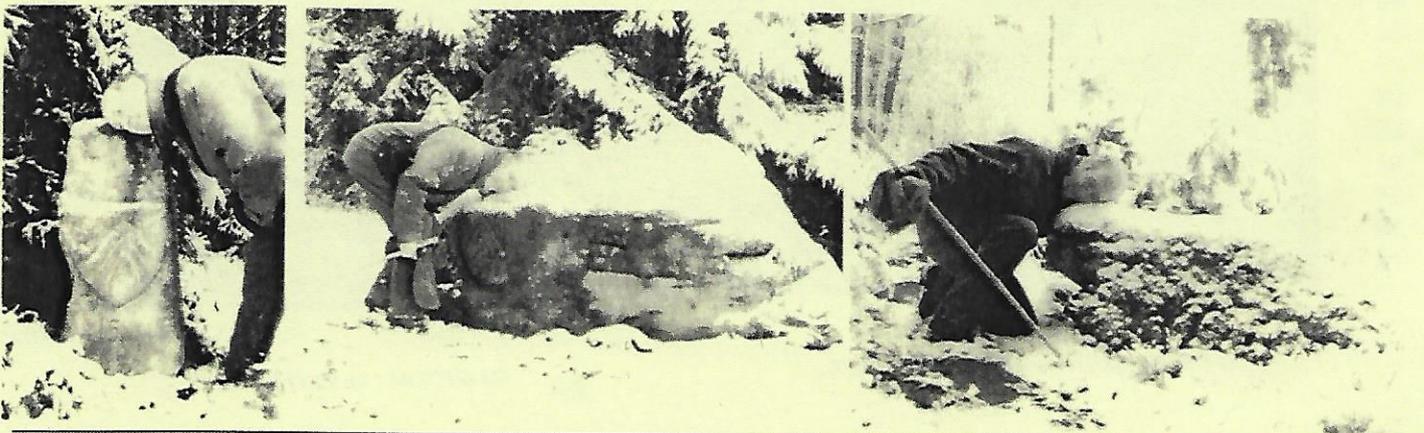
François Schunck ■

Des sous pour nos pommes : les propriétaires de vergers Hautes-Tiges aidés.

En partenariat avec le Conseil Général du Bas-Rhin et de la Région Alsace et grâce au soutien des associations d'arboriculteurs du territoire, la CCPH propose le subventionnement de :

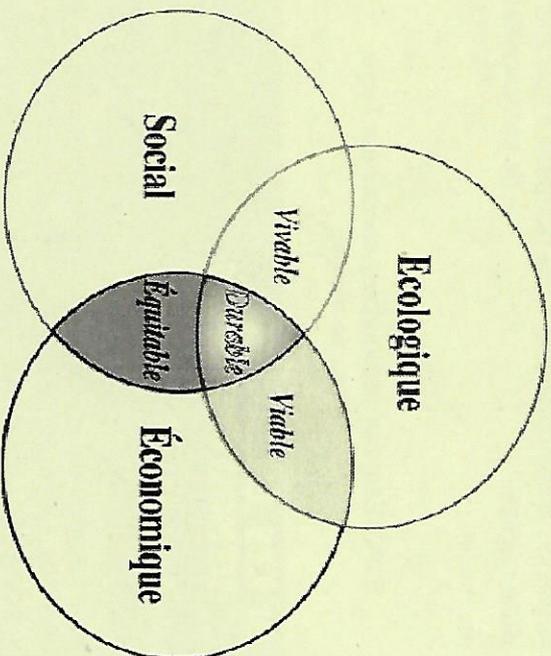
- 50% du coût d'achat d'arbres hautes-tiges,
- 70% du coût d'achat d'arbustes destinés à former une haie refuge pour la faune
- 80% les travaux de taille des vergers. Le coût restant à payer par le particulier est bien souvent inférieur à 10€ par arbre !!

Renseignements au 03 88 71 39 62 ou par email à habitat@pays-de-hanau.com.



OBJECTIFS ET ENJEUX

Le Développement Durable,
ça paraît simple, mais pourtant:



Quelle est réellement la situation
de notre planète sur le plan
environnemental, social et économique ?

Comment pouvons-nous agir concrètement
et de manière réaliste ?

La Communauté de Communes du Pays de Hanau
vous propose d'approfondir le sujet grâce
au programme

« **Nature Hanau** » en 2010-2011.

Venez vous informer, débattre et (re)découvrir
des possibilités d'actions à notre échelle, pour le
bien-être de notre planète et de nos enfants.

OU, QUAND, COMMENT ?

Les Vendredis

Rendez-vous à 20h à la
Maison de
l'intercommunalité.

Les Samedis

Les animations se font
sur réservation.
Un covoiturage sera
organisé au départ de la
Maison de
l'intercommunalité

Les EXPOS sont visibles durant le mois qui précède les
animations, à la Maison de l'intercommunalité,
de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi,
lors des animations du vendredi
et sur demande lors des animations du samedi

* Toutes les animations et expositions sont GRATUITES
à l'exception du repas du 4 Juin

INFOS

RESERVATIONS

La CCPH se réserve le droit de modi-
fier ou d'annuler certaines animations



Communauté de Communes du Pays de Hanau

Service Habitat et Développement Local

Tél. Direct : 03 88 71 39 62

Email: habitat@pays-de-hanau.com

Site Internet: www.cc.pays-de-hanau.com

Maison de l'intercommunalité
10, route d'Obermodern BP24
67330 BOUXWILLER

Conçu et réalisé par nos soins. Ne pas jeter
sur la voie publique. Septembre 2010

NATURE HANAU

Animations de
sensibilisation au
DEVELOPPEMENT
DURABLE



PROJECTIONS DE FILMS

VISITES GUIDÉES

CONFÉRENCES

EXPOSITIONS

DEBATS

2010-2011

15 LE PIEMONT DES VOSGES, ESPACE NATUREL REMARQUABLE

Vendredi 8 Octobre

Samedi 09 Octobre

FILM: un défi pour la terre (ADEME)

PROMENADE GUIDEÉE sur le sentier de découverte du Bastberg (SYCOPARC)

CONFERENCE: les espaces naturels remarquables du Pays de Hanau (SYCOPARC)

EXPO: Biodiversité des paysages du piémont des Vosges (B.BISCHOFF)

21 LES VERGERS, MENACES ET PERSPECTIVES

Vendredi 5 Novembre

Samedi 6 Novembre

CONFERENCE:

Le Verger, un patrimoine en ruine (SYCOPARC)

FETE DU VERGER (Association Les Piverts, dans le cadre du projet NECTAR DE VERGER) 14h, à HINSBOURG

EXPO: Vergers, la culture du paysage (B.BISCHOFF)

31 GESTION ET PREVENTION DES DECHETS

Vendredi 3 Décembre

Samedi 4 Décembre

FILM: vos poubelles au régime (ADEME)

VISITE GUIDEÉE de l'usine d'incinération des déchets de Schweighouse/Moder (SMITOM)

CONFERENCE: gestion, prévention des déchets, quelles perspectives? (SMICTOM)

EXPO: Du tout à la rue à la collecte sélective (ADEME)

41 SANTE ET BIEN-ETRE DANS MA MAISON ET AU BUREAU

Vendredi 7 Janvier

Samedi 8 Janvier

CONFERENCE:

Biologie de l'Habitat: soigner l'habitat pour soulager l'habitant (BIO-ESPACE)

DEMONSTRATIONS et EXPERIENCES sur l'environnement bioclimatique et électromagnétique (BIO-ESPACE)

EXPO: Qualité environnementale et gestion des énergies dans le bâti (ADEME)

51 RENOVATION ENERGETIQUE & ECO-CONSTRUCTION

Vendredi 11 Février

Samedi 12 Février

CONFERENCE:

Energies et écologie dans le bâti. Quels objectifs? Comment? (HélioSol - C.EICHWALD)

VISITE GUIDEÉE réalisations remarquables d'éco-construction et d'éco-rénovation

EXPO: Une maison économe, maquette interactive (ADEME)

61 LE DEV. DURABLE POUR NOS ENFANTS

Vendredi 4 Mars

21-27 Février

FILM:

nos enfants nous accuseront (JP.JAUD): l'agro-industrie et la santé publique

ANIMATIONS à destination des enfants dans le cadre des centres de loisirs (AGF)

EXPO: La planète des humains, blessée par l'homme (Yann ARTHUS-BERTRAND - ADEME)

71 GESTION ET PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Vendredi 1er Avril

Samedi 2 Avril

CONFERENCE: richesses et faiblesses d'une ressource vitale négligée (les Piverts)

VISITE GUIDEÉE de la station d'épuration de Menchhoffen (SDEA)

EXPO: Eau, une ressource menacée sur Terre (Fond. GoodPlanet)

81 LES ENERGIES RENOUVELABLES

Vendredi 6 Mai

Samedi 7 Mai

CONFERENCE:

les énergies renouvelables, réalités et idées reçues (Alsace AlterEnergie)

VISITE GUIDEÉE d'un des plus grand champ de panneaux solaires intégrés du monde, à Weinbourg!! (Hanau Energies)

EXPO: Energie et énergies renouvelables (ADEME)

91 CONSOMMER ET VIVRE AUTREMENT

Vendredi 3 Juin

Samedi 4 Juin

FILM:

solutions locales pour un désordre global (C.SERREAU)

REPAS BIO et EQUITABLE pour clore le programme dans la convivialité et l'échange* (Ethic-étape)

DEBAT: Ciné-Action (terre-de-lien)

EXPO: Passez au durable, ça marche! (ADEME)